



Entreprises, ayez le réflexe CCI !

Club environnement sécurité

Public :

- Le Club est ouvert à toutes les entreprises du Maine-et-Loire engagées dans une amélioration de la gestion de l'environnement et de la sécurité. Le club compte aujourd'hui 250 entreprises adhérentes.

Objectif :

- Un espace d'échange autour des thématiques liées à l'environnement et à la sécurité, et plus globalement au développement durable.
- Des intervenants extérieurs et des membres du club font partager leurs expertises et leurs expériences.
- Chaque entreprise peut adhérer et déléguer le nombre de personnes qu'elle désire. L'inscription au Club se fait par retour du bulletin d'inscription et de la charte signée.

Format :

- 5 à 6 réunions par an dont une visite d'entreprise. La durée des réunions est d'environ 2 h 00. Le contenu des réunions comprend généralement :
 - une partie explicative et théorique du sujet en relation avec la norme ou la réglementation
 - une partie « retour d'expérience » d'une ou deux entreprises, expliquant la mise en application concrète du thème abordé.

- Thèmes abordés :

Evaluation des risques : comment la réaliser ? (2003)

Visite de l'entreprise ZACH SYSTEM (2007)

Réunion technique REACH (2008)

Visite d'INSUDIET – Forum de l'énergie (2008)

Energie - Habitat : Rénover son bâtiment industriel (2009)

Déchets- Rappel sur les obligations (2009)

Incendie - Exigences, procédures, bonnes pratiques et lien avec les services de secours (2010)

Réduisez votre empreinte carbone et optimisez votre budget (2010)

Service + :

Les comptes rendus et les supports d'intervention sont gratuitement mis à disposition des adhérents via l'extranet. Les membres du Club reçoivent également des informations diverses sur les actions locales, régionales voire nationales (appels à projets ou à candidature, des informations réglementaires, des filières de déchets, d'autres réunions thématiques ou techniques...). Les membres du Club peuvent également bénéficier d'une réduction de 35 % à l'alerte réglementaire (veille réglementaire en environnement).

Infos pratiques :

Coût : adhésion gratuite

Philippe LOHEZIC

Contact : Tél. : 02 41 20 54 48

E-mail : philippe.lohezic@maineetloire.cci.fr

